lanterne électrique et réveillée en sursaut par les détonations, venait se rendre compte de ce qui se passait.

» Je tirai sur elle quatre ou cinq coups de feu. Elle tomba à mon tour.

» Je savais que la servante Julienne Dubus, couchait dans la même chambre que maman Ine. Je m'y rendis et pour supprimer tout témoin gênant, je tirai également sur la jeune fille. Je ne l'atteignis pas. En chemise, elle gagna le dehors. Je la suivis et la tuai sur le perron de la maison à coups de revolver.

» Je pus alors facilement me procurer les clefs des meubles que Mme Darras portait dans l'une de ses poches. Il me fut facile ainsi de m'emparer de l'argent et des valeurs qu'ils contenaient.

En possession de ce butin je regagnai Esplechin. Lorsque j'atteignis le domicile de mes parents, le jour n'était pas encore levé et je pus le réintégrer sans attirer l'atention de quiconque.

### Après le crime

Sommé de s'expliquer sur les mobiles de son forfait l'assassin avoua encore que c'était un pressant besoin d'argent qui l'avait fait agir...

« J'étais ivre, dit-il, lorsque je perpétrai ce crime. L'argent volé, je l'ai dépensé dans des maisons mal famées, quant aux bons communaux qui, tous étaient perforés, ils ont été brûlés par mes soins, car je jugeai qu'ils pouvaient être très compromettants pour moi.

— Et l'argenterie dérobée qu'en avez-vous fait ?

— J'affirme que ce n'est pas moi qui l'ai volée !...

— Possédez-vous encore l'arme du crime ?

— Non, je l'ai perdue ou jetée en cours de route, après mon départ de la ferme de Meurchin...

Et finalement, sur la demande de M. Darras, Dumont, jura sur un chapelet ayant appartenu à Mme veuve Larras qu'il avait bien dit la vérité toute la vérité.

Sans difficultés, il consentit également à signer le procès-verbal de son interrogatoire.

### La lettre aux parents

Avant d'être déféré au Parquet de Lille, Dumont demanda et obtint la faveur d'écrire une lettre à ses parents. A mots couverts, il raconta à ces derniers ce qui lui arrivait. Cette lettre tuera probablement son père déjà très souffrant.

Quant à l'intéressé, après avoir subi l'interrogatoire de M. Thermes, juge d'instruction, il a été écroué à la maison d'arrêt.

Il sera sous peu à nouveau entendu par le magistrat.

## Des Congrès de R.L vont avoir lieu

### A PARIS

Paris, 3.— Le Comité d'action des régions dévastées a décidé dans sa dernière réunion d'organiser à Paris, en juin prochain, un Congrès de sinistrés où seront conviés comme en 1921, tous les élus, sénateurs, députés, conseillers généraux et d'arrondissement des départements libérés, les délégués des municipalités et les représentants des coopératives et sinistrés isolés.

Une conférence de propagande en vue de ce Congrès aura lieu à Saint-Quentin, salle des fêtes du Palais de Bervacques, dimanche prochain six mai, à 5 heures du soir.

MM. Léon Jouhaux, secrétaire général de la C. G. T. et S. Doucemane, secrétaire du Comité d'action des régions dévastées exposeront la thèse de la C. G. T. et du Comité d'action, pour une solution rationnelle du problème de la reconstitution.

### A CHARLEVILLE

Charleville, 3. — Un Congrès auquel participeront tous les groupements et associations commerciales des départements dévastés aura lieu le 17 juin, à Charleville.

Les réunions auxquelles sont convoqués les parlementaires des Ardennes et les départements environnants auront lieu au Théâtre : MM. René Lefebvre, député du Nord et Arthur Levasseur, député de Paris, y assisteront et prendront la parole.

## Un mineur polonais enterré vivant

Metz, 3. — L'ouvrier polonais Wawezyniak, travaillant à la mine Grand-Fond, à Jœuf, a été enseveli sous un éboulement. Une équipe de sauveteurs, immédiatement constituée, essaya de le dégager en prenant de grandes précautions, par crainte de nouveaux éboulements, mais quand ils y parvinrent, le malheureux avait cessé de vivre. Il avait la poitrine défoncée.

## La Manche aller et retour sur alérion par Barbot

Boulogne, 3. — L'aviateur Barbot est arrivé mercredi soir, à l'aérodrome de Saint-Inglebert, afin de tenter la double traversée de la Manche.

On espère que cette épreuve sera réalisée sur l'alérion aujourd'hui vendredi. On sait que l'appareil de Barbot est muni d'un moteur de 15 chevaux seulement.

## Un garçonnet d'Avion tué par l'explosion d'une grenade

Mercredi à midi, le petit Franz Grabowski, 13 ans, sujet polonais, demeurant chez ses parents, au lieu dit « A la Coulotte », route Nationale, à Avion (Pas-de-Calais), jouait avec son jeune frère, lorsque ayant trouvé une grenade, il en provoqua l'explosion par inadvertance. Atteint d'un éclat à la poitrine, il succomba presque aussitôt. Il était le quatrième d'une famille de dix enfants, dont le père est occupé aux mines de Courrières.

## Le "père Benoit" guérisseur eut des milliers de clients

### IL EST POURSUIVI PAR LA JUSTICE

Amiens, 3. — Sur plainte du Préfet de la Somme, la police mobile d'Amiens a effectué des perquisitions chez le « père Benoit » célèbre guérisseur Amiénois, que des milliers de clients viennent consulter de tous les points de la France et même de l'étranger. Benoit, complètement illettré, diagnostiquait les maladies par l'examen des yeux et prescrivait les plantes à acheter chez son neveu nommé Darras, établi herboriste en face du cabinet de consultation.

Darras vendait aussi des tours de faveur pour la consultation où affluaient les clients.

Benoit était assisté du docteur Vanhoterre, pour rédiger ses ordonnances.

Tous trois sont sous le coup de poursuites pour exercice illégal de la médecine.

## NECROLOGIE

Nous avons la pénible mission d'annoncer le décès de M Charles BLANCHARD, à l'âge de 60 ans, qui fut employé pendant 27 années à la Brasserie Emile Vandamme, à Lille.

M. Blanchard était le beau-père de notre excellent collaborateur et ami Désiré Gauthier à qui nous présentons, ainsi qu'à sa famille, nos sympathiques condoléances.

## Le Crime d'un ivrogne à Valenciennes

### *Le meurtrier de la batelière a avoué son forfait*

Nous avons relaté hier le drame sanglant qui s'était déroulé à Valenciennes, au Faubourg de Paris, au lieu dit le « Petit Bruxelles ».

Voici les renseignement complémentaires que nous avons pu recueillir sur cette affaire.

### Le théâtre du drame

Sur la rive droite de l'Escaut, près de l'écluse Notre-Dame, habitent les époux Willams-Dieulot, débitants ; c'est là que ce drame se déroula.

VICTOR PLACE

L'établissement est très simple; un comptoir modeste, quelques chaises dans le débit Le sol est maculé de sang, qui s'est répandu jusqu'au numéro 9, où habitait la sexagénaire tombée sous le couteau du meurtrier ; Mlle Irma Morival, 60 ans, batelière, originaire de Saint-Amand.

La victime était batelière à bord du « Delphin » amarré près du moulin Gilliard.

Elle se disposait à quitter Valenciennes, déjà elle avait commencé à déménager le mobilier et à le porter à bord.

### La scène tragique

Nous avons interrogé Gustave Willams qui nous a déclaré :

On ne peut expliquer ce crime que par un accès subit de fureur ou de folie alcoolique.

Né à Baudour (Belgique), le 9 mai 1879, Place qui est marié et père de trois enfants, habite rue du Petit-Bruxelles, au numéro 57. Il travaille à la briqueterie Wilmotte.

Dans le quartier, on le considère comme un alcoolique. Devant M. Chazal, juge d'instruction, il déclara que chaque matin, avant de se rendre au travail, il absorbait six verres de genièvre. C'est ainsi que mardi encore, il était ivre-mort.

Mercredi, il avait travaillé ; vers 19 heures, il pénétrait à l'estaminet du Halage.

Le patron, M. Willams, qui lui servit une chope de bière remarqua qu'il était plus sombre, que les jours précédents. Soudain, sans raison, il s'élança sur le débitant et lui porta un violent coup au visage avec la pointe d'une lime ronde. Ne perdant pas son sang-froid, Willams saisit l'énergumène par les jambes et le fit tomber dans la cave, mais celui-ci parvint à se dégager.

Mme Willams attirée par les cris de son mari accourut, mais Place se jeta sur elle et lui plongea son couteau dans le dos.

Il prit ensuite la porte et se trouva devant Mlle Irma Morival qui s'était approchée, en entendant les plaintes ; le misérable furieusement lui plongea son couteau au-dessus du sein gauche.

La malheureuse, atteinte gravement vint tomber dans les bras de M. Dronsart, marchand de charbon. « Vite, dit-elle, allez chercher un docteur, je vais mourir ».

Des voisins prévinrent alors la police, ainsi que MM. le docteur Bonneil et le pharmacien Hédot.

### Des trois victimes, l'une est morte

M. Guillaume Willams n'est pas grièvement blessé. Quant à sa femme, sa blessure est plus grave. Elle a été fortement touchée à l'épaule droite.

Il n'en était pas de même de Mlle Morival. Au-dessus de la clavicule gauche, elle avait reçu un coup de couteau terrible. Le poumon avait été atteint. M. le docteur Bonneil la fit admettre à l'Hôtel-Dieu où elle expira à minuit.

### L'arrestation du meurtrier

Cependant le meurtrier avait regagné son domicile, mais il avait eu soin, auparavant de rentrer au cabaret Delannoy où il se fit servir à boire. Il déclara qu'il venait de se battre ; on va m'arrêter ajouta-t-il. A ce moment deux agents l'appréhendèrent et il fut emmené au poste de police.

Jeudi matin, il était déféré au Parquet.

Devant M. Chazal, juge d'instruction, il déclara qu'il avait frappé sans raison. Son couteau, il l'avait jeté dans le canal.

### Le Parquet sur les lieux

A 10 h. 30, MM. Chazal, juge d'instruction, Rogier, substitut, le docteur de Lauwereyns, médecin-légiste, sont descendus sur les lieux.

A 5 heures du soir, eut lieu à l'Hôtel-Dieu, l'autopsie de la victime par M. le docteur de Lauwereyns, médecin-légiste. Il déposera son rapport dans quelques jours.

## EN DEUX LIGNES

Amsterdam. — Un moteur Diesel arrivé d'Allemagne, explosa, deux tués.

Troyes. — Une chaudière de 100, explosa, fabrique bonneterie. Dégâts purement matériels.

Mantes. — Les ouv. boul. sont en grève, récl. aug. sal. et supp. travail de nuit.

Paris. — S'associant glorificat. Pasteur, charg. affaires Japon, a été reçu à l'Institut.

Salt Lake City. — Eboulement provoque déraillement train, 6 tués, 25 blessés.

Longueau. — Auto s'écrase contre mur. Chauffeur tué, 2 voyag. très grièvement blessés.

Bruxelles. — Une réception enthous. a été faite jeudi aux souverains espagnols.

Bucarest. — Incident de frontière avec Hongrie, deux gardes roumains arrêtés, un blessé.

New-York. — Un Syrien a tenté de tuer à coups de couteau M. John Rockfeller.

Melun. — Dans une rixe entre détenus, Briquet tua, à coups de ciseaux, Bataillet.

Tourlon — Un auto-camion fait panache ; quatre voyageurs tués, trois blessés.

Caen — Collecteur gaz a éclaté. Cinq ouvriers ont été blessés ; deux très grièvement.

Nancy. — Victime d'un accident de moto sur piste, dimanche, le slayer Aubry est mort hier.

## Le temps d'aujourd'hui

Assez beau temps; ciel nuageux avec éclaircies. Température minimum, 8°.

## Les Offres Allemandes

— (Suite) —

### *On est également de cet avis aux Etats-Unis*

Londres, 3. — Les journaux reproduisent les commentaires suivants des journaux américaine sur la note allemande :

Le « New-York Times » dit :

« La note est tout à fait allemande dans ses tergiversations et ses excuses.

» On pourrait excuser la France de la rejeter comme non adéquate ».

Toutefois, le journal se demande si elle ne laisse pas la porte ouverte à un nouvel examen et à un règlement de la question des réparations et si elle ne fournit pas à la France l'occasion désirée de reprendre un plein contact avec la Grande-Bretagne.

Le « New-York World » écrit :

« C'est une offre qui ne peut pas aisément être écartée Elle fournit une base raisonnable de discussions, et mérite au moins des contre-propositions très sérieuses de la part de la France ».

### *L'opinion allemande est très satisfaite*

Dusseldorf, 3. — Ce n'est qu'hier soir que le texte de la note allemande a été connu par les journaux de la région.

Ce matin, les commentaires sont très nombreux A part quelques organes nationalistes impénitents, la presse manifeste, en général, une très grande satisfaction.

On admet bien que la note manque un peu d'allure; que certains passages importants ont été traités très brièvement; mais on se hâte d'ajouter, comme le correspondant officiel des « Dusseldorfen Nachrichten » à Berlin, que l'intention des dirigeants allemands est de fournir oralement toutes les explications complémentaires nécessaires.

Le chiffre de 30 milliards de marks-or, proposé par le gouvernement allemand, cause dans les milieux socialistes, la plus vive satisfaction.

Sur l'accueil, à Paris, on ne se fait aucune illusion et l'on parle déjà du rejet des propositions allemandes par le gouvernement français, comme d'une chose faite.

On compte surtout sur Londres et sur Rome.

### *Les ouvriers et mineurs de la Ruhr sont déprimés*

Londres, 3. — On télégraphie de Dusseldorf: « Le résumé de la note allemande publié ici a déprimé les ouvriers et mineurs de la Ruhr, qui sont convaincus que les propositions de Berlin seront rejetées par la France et que la lutte va continuer indéfiniment dans le bassin. La saisie des mines de charbon continue. Les hommes travaillent comme à l'ordinaire ».

### *Un nouvel ambassadeur allemand*

Berlin, 3. — Le « Berliner Tageblatt » annonce que la nomination du nouvel ambassadeur d'Allemagne à Paris est imminente. Le choix du gouvernement se porterait sur un parlementaire connu, ancien ministre, que l'on croit être le docteur Schiffer, du parti démocratique. Le docteur Lansberg, ministre d'Allemagne à Bruxelles, serait remplacé.

### *M. Cuno est parti pour la forêt Noire*

Berlin, 3. — Le chancelier Cuno va prendre quelques jours de repos. Il est parti hier pour la forêt Noire.

## M. Poincaré parlera le 13 Mai

Bar-le-Duc, 3. — M. Poincaré doit présider dimanche 13 mai, l'inauguration du monument élevé par la ville de Commercy aux morts de la guerre.

Il sera assisté de M. Maginot, ministre de la Guerre.

M. Poincaré prendra la parole au cours de cette cérémonie.

## L'occupation allemande est un cas de force majeure, comme la peste

### ET POUR CELA, LES TESTAMENTS SANS NOTAIRE PEUVENT ETRE VALABLES

Paris, 3. — La première chambre de la Cour faisant, pour la première fois, application de la loi du 14 avril dernier, relative aux testaments établis pendant la guerre, en pays envahis, en dehors des formes prévues par la loi, a confirmé cet après-midi un jugement du tribunal civil de la Seine, qui avait validé un testament établi pendant l'occupation allemande en présence seulement de deux témoins électeurs et sans le concours du notaire, absent par suite du cas de force majeure.

Le tribunal de première instance, dans son jugement, avait fait application des articles 985 et 987 du Code civil et il assimilait l'occupation allemande à un cas de force majeure — comme la peste.

## Un ouvrier fut congédié une grève éclata à Amiens

Amiens, 3. — Une nouvelle grève a éclaté aujourd'hui à Amiens, dans une usine de teinturerie, à la suite du renvoi d'un ouvrier, secrétaire du syndicat, qui a chômé le 2 mai sans autorisation. Presque tous les ouvriers ont abandonné le travail. La grève des tramways continue, mais la Compagnie assure un service réduit sur toutes les lignes.

### *L'auteur d'un double crime a été acquitté*

Toulouse, 3. — Le 16 février dernier, M. Simon Plasse 45 ans, propriétaire-cultivateur, à Bouloc (Haute-Garonne), et conseiller municipal, furieux d'être insulté par son beau-père, complice de l'inconduite notoire de sa femme, les tuait tous deux à coups de fusil. Il tentait ensuite de se suicider avec son revolver.

La cour d'assises de la Haute-Garonne l'a acquitté.

## Les gaz asphyxiants guériraient des maladies

Londres, 3 — Les terribles instruments de mort que furent les gaz asphyxiants de la guerre vont-ils devenir des instruments de guérison ? Il faudrait le croire après les expériences faites par les chimistes des laboratoires de l'armée des Etats-Unis. Ces savants déclarent qu'en traitant des maladies par des inhalations de ces gaz dilués dans une certaine proportion, ils ont réussi à guérir la tuberculose, l'influenza et certaines formes de paralysie.

### *Cent victimes de l'explosion d'une usine de munitions*

Helsingfors, 3. — Un télégramme de Moscou annonce qu'à Toula, environ cent personnes, dont le général Malinkoff, plusieurs officiers bolcheviks et trois membres du soviet local, qui visitaient une usine de munitions, ont été tués par l'explosion d'un stock de poudre.

### *La ceinture de chasteté circonstance atténuante*

Varsovie, 3. — La cour de cassation a jugé à huis clos, une bien étrange affaire. Mme Stusinska a tué, à coups de revolver, son mari, un musicien, qui ne se contenta pas de la maltraiter pendant quatre ans, mais qui lui avait en outre appliqué une sorte de « ceinture de chasteté ». Vu cette circonstance atténuante, Mme Stusinska n'a été condamnée qu'à un an de prison.

## Un couple dans la misère voulait mourir

### *Un Wattrelosien tua sa femme puis tenta de se suicider*

Un drame navrant de la neurasthénie s'est déroulé à Wattrelos, dans la nuit de mercredi à jeudi. Un ouvrier, que la maladie forçait à chômer, a tué sa femme d'un coup de revolver et a tenté ensuite de se suicider. Voici les circonstances de cette horrible tragédie.

### Un ménage éprouvé

Auguste Gheysens, âgé de 25 ans, ouvrier tisserand, avait épousé, il y a quelques années, Jeanne Lepers, de trois années plus âgée que lui.

Le ménage, qui habitait un rez-de-chaussée sis au numéro 5 de la rue des Dames, n'avait pas d'enfant ; la femme travaillait de son côté en qualité de soigneuse et tous deux ne semblaient pas devoir se plaindre de leur situation, quand le malheur s'abattit sur eux il y a quatre mois.

Gheysens, souffrant cruellement de rhumatisme dut quitter l'usine et sa femme se vit contrainte de subvenir seule aux besoins du ménage. Son humeur bien entendu, se ressentit de cet état de choses et la pauvre femme donna bientôt tous les signes d'une neurasthénie aiguë.

A bout de forces, Jeanne Lepers finit par quitter l'usine et du coup ce fut la misère noire au foyer.

### Tragique résolution

Un horrible projet se fit jour bientôt dans le cerveau des deux désespérés : ils voulurent mourir ! Mercredi leu résolution était arrêtée et à cet effet ils se rendirent le soir à la frontière belge pour y acheter un revolver. L'arme, acquise avec les derniers deniers des époux fut passée en contrebande, dissimulée dans la chevelure de la femme.

### Deux détonations dans la nuit

Vers minuit trente, alors que tout dormait dans la maison, la locataire du 1er étage, Rachel Dhondt, entendit deux détonations, à une minute à peine d'intervalle. Effrayée elle ouvrit sa fenêtre et appela au secours. Des voisins, accourus se mirent en quête du beau-frère des époux Gheysens, Georges Areo, qui alla prévenir la police.

Le commissaire, M. Colsenet, arriva immédiatement sur les lieux et pénétra dans la chambre des malheureux. Ceux-ci gisaient côte à côte dans leur lit, la femme morte déjà, et le mari qui, quoique grièvement blessé, put narrer le terrible drame.

### Le récit du drame

Rentrés chez eux vers neuf heures, ils avaient adressé à leurs parents une lettre renfermant leurs dernières volontés. «Notre triste position, exposaient-ils en substance, vous expliquera notre détermination. Nous vous demandons pardon du grand chagrin que nous allons vous causer. Vendez nos meubles pour vous rembourser des frais que causera notre mort et ne vous querellez pas à ce sujet. Nous souhaitons que notre entreprise n'échoue pas et nous vous remercions de vos bontés à notre égard ».

### Elle-même plaça le revolver sur son cœur

Puis l'heure étant venue où ils devaient mourir, la femme plaça elle-même le revolver sur son cœur et le mari, sur sa demande, pressa la détente. Retournant alors l'arme contre lui Gheysens, près du cadavre de sa femme se logea une balle dans le côté gauche de la poitrine, mais le projectile dévia et ne fit qu'une blessure, grave mais non mortelle apparemment.

### Plusieurs fois la pauvre femme tenta de se donner la mort

L'enquête ouverte par la police établit la véracité des dires du blessé qui avait été transporté à l'hôpital. Il est exact que Jeanne Lepers avait décidé de se suicider, déjà la semaine dernière elle avait essayé de s'empoisonner mais elle n'avait obtenu d'autres résultats que de violentes douleurs.

### L'état du blessé

Dans l'après-midi, à l'hôpital, où le corps avait été transporté, M. le docteur Muller a procédé à l'autopsie de Jeanne Lepers.

La balle ayant perforé le cœur, la mort avait été instantanée.

Dans la soirée d'hier, l'état d'Auguste Gheysens ne s'était pas amélioré. Une hémorragie s'étant produite dans la plèvre, on ne peut encore extraire la balle du revolver.

M. le docteur Leplat, chirurgien de l'hôpital, qui a donné des soins empressés au blessé, juge son état très grave, mais non désespéré.

### Descente du Parquet

M. Blanchard, juge d'instruction, accompagné de M. le docteur Muller, médecin légiste, s'est rendu hier à 11 heures, à Wattrelos.

Après avoir fait un constat des lieux du drame, au numéro 5 de la rue des Dames, M. Blanchard s'est rendu à l'Hôpital, où il a pu interroger Auguste Gheysens.

Inutile d'ajouter que la population de Wattrelos tout entière est douloureusement émue par la tragique histoire que nous venons de raconter.

## Policiers amateurs, voleurs professionnels

### DEUX VIGILES DE CAMBRAI ONT ETE ARRETES

Mercredi, vers 6 heures du soir, M. et Mme Dessort, demeurant 75, boulevard Vauban, à Cambrai, revenaient de voyage. Tandis que son mari était occupé à remiser l'automobile, Mme Dessort essayait en vain d'ouvrir la porte de l'habitation, laquelle (on le sut après) était fermée intérieurement à l'aide d'un verrou. Trouvant la chose suspecte, Mme Dessort appela son mari.

Au même instant, sautant d'une fenêtre par laquelle ils s'étaient introduits dans la demeure, deux individus gagnaient la rue, s'enfuyant à toute vitesse.

Rentrant alors dans leurs appartements, les époux Dessort constatèrent un désordre complet; les armoires et garde-robes, les tiroirs, avaient été tirés, leur contenu éparpillé sur le plancher.

Dans leur précipitation à s'enfuir, les malfaiteurs n'avaient emporté qu'une somme insignifiante, négligeant un sac à main contenant près de 75.000 francs, lequel était tout prêt à être emporté.

Auparavant, poussant le cynisme à son comble, les deux cambrioleurs avaient cassé la croûte, avec des œufs et du vin qu'ils avaient trouvés.

Immédiatement prévenue, la police se mit en campagne et, hier matin, à 6 heures, M. Fabre, l'actif commissaire de police de Cambrai, arrêtait les auteurs du cambriolage, lesquels s'étaient réfugiés, leur coup raté, à Lambres, près de Douai.

Ce sont les frères Lechevin Jules et Alexandre, attachés en qualité de vigiles au service de police privée « Marne et Yser ». Ils sont à l'instruction.

## Le conflit du personnel de l'Etat belge

Bruxelles, 3. — A la Chambre, le ministre des Chemins de fer, répondant à une interpellation concernant l'effervescence qui règnel actuellement parmi le personnel de l'Etat en vue d'obtenir une augmentation de salaires, déclare que le gouvernement refuse de s'incliner devant une menace.

## L'agresseur du Lieutenant Lacarrière a été arrêté

### *Bogoris, l'un des bandits du Nancy-Paris a tout avoué*

Paris, 3. — L'agresseur du lieutenant Lacarrière, dans le train de Nancy à Paris, le soldat Henri Bogoris, 21 ans, du 26e régiment d'infanterie, à Nancy, a été arrêté cet après midi, par les inspecteurs de M Guillaume, commissaire aux délégations judiciaires, à la gare de Sceaux, place Denfert-Rochereau. Il a opposé une vive résistance. Les inspecteurs l'ont conduit dans les locaux de la police judiciaire.

LE SOLDAT BOGORIS

Interrogé par M. Guillaume, il a fait des aveux complets. Il a été écroué au Dépôt.

Il sera mis incessamment à la disposition du Conseil de guerre de la 5e région, à Orléans.

Né à Paris, le 3 novembre 1902, dans le 13e arrondissement, Bogoris a continuellement habité la capitale. Ce n'est pas un inconnu pour la police parisienne. Il a déjà été arrêté à maintes occasions, au cours de manifestations, et condamné pour rébellion et port d'arme prohibée. Il fut même condamné une fois pour abus de confiance.

## Foch, Maréchal de Pologne

### *Un accueil chaleureux a été fait dans ce pays à l'ancien chef des armées alliées*

Varsovie, 3. — Le train du maréchal Foch est arrivée, mercredi, à 7 h. 50, à la gare frontière de Dzedzice. Le maréchal, accompagné du général Hergault, du commandant de Merry, du capitaine de L'Hôpital, du commandant Delaroque, a été salué, à sa descente du train par les acclamations frénétiques de la population. La musique a joué la « Marseillaise ».

Le ministre de la guerre, M. Sosnkowski, a remis, au maréchal Foch, le bâton de maréchal de l'armée polonaise et le décret du président de la République polonaise, du 13 avril l'élevant à cette dignité. Il a prononcé, à ce propos, un discours auquel le maréchal Foch, profondément ému, a répondu.

Sur tout le parcours du train du maréchal, en Pologne, les gares étaient pavoisées. Partout, un accueil chaleureux lui a été fait.

## La Fête Nationale polonaise à Paris

Paris, 3. — M. Noulens, ambassadeur de France, entouré des représentants du Président de la République, du Président du Conseil et du Ministre des Affaires Etrangères a présidé cet après-midi à la Sorbonne la fête nationale polonaise.

M. Noulens, dans une allocution, montre les raisons que la France a de participer à cette fête, non seulement pour des motifs de courtoisie, mais encore pour des motifs de réelle reconnaissance.

### *La mort ne voulait pas de lui*

Toulouse, 3. — Un ouvrier métallurgiste, acharné à mourir, vient d'être transporté à l'Hôtel-Dieu dans un état grave après avoir essayé de se donner la mort en se tranchant la gorge avec un rasoir. Trompant la surveillance des infirmiers, il enjamba une fenêtre située au premier étage et se jeta dans la Garonne. Un pêcheur se précipita en barque à son secours et le ramena à la rive encore vivant.

## La lettre d'un « dear poteau »

### Grâce à elle a été démasqué le chef des bandits internationaux

Paris, 3. — Celui que l'on avait désigné dès son arrestation comme le chef d'une bande de voleurs internationaux et qui n'avait cessé jusqu'ici de protester de son innocence est complètement démasqué ; grâce à l'imprudence d'un de ses complices qui, détenu à la prison de la Santé, ignorait l'arrestation récente de Warren. qu'il croyait réfugié en Angleterre. En effet, avant-hier, ne supposant point que la justice tenait en son pouvoir son chef, il se décida à lui écrire et remit sa lettre sans méfiance, au greffe de la prison. L'enveloppe portait la suscription suivante :

M. H. WARREN
Cannon Street — Post Office
Londres.

Dans cette lettre, qui commençait par ces mots : « Mon cher Herbe », le malfaiteur annonçait à Warren que depuis qu'il l'avait quitté à Paris, un événement important était survenu : son arrestation et celle de ses compagnons. Cependant, pour éviter de compromettre le destinataire de la missive, il s'empressait d'ajouter ce correctif : « Pourtant, tu le sais, « my dear » « pauteau » (sic), tu nous connais, nous n'avons fait aucune bêtise qui puisse justifier notre arrestation ». Dans cette lettre, qui est en anglais, le mot « pauteau » ainsi écrit, revient à diverses reprises et elle se termine par cette formule : « Your old paute » (sic). Le complice de Warren lui exprime encore sa confiance que tout se terminera bien, mais il ajoute que n'ayant pas un sou vaillant, il le prie de lui envoyer d'urgence, en francs, un mandat international de 1.000 francs à l'adresse : « Prison de la Santé, cellule 63 ».

### Les pilules somnifères

O'Brien arrêté sur mandat lancé par T.S.F. il y a trois jours, à Cherbourg, dans les circonstances que nous avons rapportées et ramené avant-hier soir à Paris, a été conduit hier dans le cabinet de M. Lecombiez, juge d'instruction, qui l'a mis en présence de M Rubin, riche négociant, habitant New-York, n. 1516, 54e rue et qui fut escroqué le 25 avril à Bruxelles, par ce malfaiteur. M. Rubin a formellement reconnu O'Brien et croit que celui-ci lui avait administré un narcotique pour perpétrer son vol. Des pilules trouvées sur O'Brien vont être analysées. Mais O'Brien nie. Il reconnait simplement avoir, en effet, rencontré M. Rubin à Bruxelles et s'être présenté à lui sous le nom de Clark Holway, dit Holoway, complice de O'Brien dans ce vol, a été également reconnu.

## Aujourd'hui commence le procès Krupp

### *Les accusés ont à répondre de la perte de 14 vies humaines*

Dusseldorf, 3. — C'est demain, à 9 heures, que commencera devant le conseil de guerre de la 7e division, à Werden, le procès des directeurs des usines Krupp et de leurs comparses, considérés comme responsables du sanglant incident du Vendredi Saint.

L'arrestation de M. Krupp von Bohlen est venue donner à ce procès un intérêt encore plus considérable. On prévoit que les débats ne seront pas moins émouvants que ceux du procès de Mayence, où M. F. Thyssen figurait au banc des accusés.

Les accusés de demain auront à répondre de la perte de quatorze vies humaines.

## Des bombes ont fait des dégâts dans la Ruhr

### *On ne signale pas de victimes*

Dusseldorf, 3. — Une bombe a fait explosion hier, sur la voie ferrée entre Nedau et Luitrop, sur le passage d'un train de coke. Quelques wagons ont déraillé.

Les dégâts matériels ne sont pas considérables.

Les sanctions habituelles ont été prises.

Ce matin, à 7 heures, une bombe a éclaté près de la gare d'Essen-Sud, arrachant 50 centimètres de rails et détruisant un réseau de fils télégraphiques suivant la voie.

### *L'Angleterre trouve que nous avons une trop forte flotte aérienne*

Londres, 2. — Le « Daily Chronicle », comparant les forces aériennes de la France et de l'Angleterre, évalue celles de la France huit fois supérieures. Il fait également allusion à l'insécurité et à l'incapacité des îles britanniques et espère que sir Samuel Hoare, secrétaire d'Etat à l'aéronautique, qui voudrait que la Grande-Bretagne eût la plus grande force aérienne du monde, convaincra ses collègues.

## Un Congrès des Anciens Prisonniers civils et Victimes de la Guerre

### IL SE TIENDRA A DENAIN LE 6 MAI

C'est le dimanche 6 mai que s'ouvrira, à la mairie de Denain, le Congrès des prisonniers civils, des familles des victimes civiles du Nord.

A ce congrès assisteront les sections de Lille, Roubaix, Tourcoing, Douai, Croix, Cambrai, Valenciennes, Le Cateau, Caudry et toutes les sections du Cambraisis, qui sont invitées à envoyer de deux à cinq délégués par section.

Ces délégués devront être munis d'un mandat impératif.

Ces assises ouvriront à 10 heures du matin et dureront jusque 14 heures.

A l'issue de ce congrès une grande conférence aura lieu, à laquelle sont conviés tous les parlementaires, les élus de la région.

Les sections devant envoyer des adhésions, doivent le faire sans retard, au siège, Café Termotte, rue Taffin, à Denain, avant samedi 5 mai, au soir.

## Des vœux des Géomètres-Experts du Nord

La Chambre des Géomètres-Experts du Nord vient de se réunir à Lille, et les vœux suivants ont été émis en assemblée générale :

1. Que les propriétaires fonciers ou leurs géomètres les représentant, puissent consulter gratuitement les documents cadastraux dans les mairies;

2. Que les travaux des villes, ressortissant des attributions du géomètre, devant être donnés par adjudication ou traités de gré à gré, soient signalés à la Chambre qui en aviserait ses membres; que les avis d'adjudication de ces travaux soient transmis au président qui ferait les communications nécessaires.

Ces vœux ont été transmis à M. le Préfet et aux administrations intéressées.

## Le centenaire des écoles normales d'instituteurs

### ENCORE DES PALMES

**Palmes Académiques.** — Mlle Gilain Aurore, directrice d'école à Hasnon (Nord) ; M. Gilleron, directeur de cours complémentaires à St-Amand-les-Eaux (Nord) ; Mme Gobled-Bugnicourt, directrice d'école à Willems (Nord) ; M. M. Godart Victor, directeur d'école à Tourcoing (Nord) ; Mme Gout, née Robitaille E.-M., directrice d'école à Wizernes (P.-de-C.); Mlle Grossemy M.-A., directrice d'école à Calais ; M. Guislain A.-J., instituteur public à Lille ; Mme Hainaut, née Capliez M.-T., directrice d'école à Lille ; M. Hérin P., directeur d'école à Flers (Nord) ; Herlem A., directeur d'école à Roubaix ; Mme Hermetz, née Bédague, directrice d'école au Touquet, Paris-Plage ; Mme Hutin, née Desmons M.-S., directrice d'école à Douai ; Mme Imbert M.-P., directrice d'école à Nomain (Nord) ; M. Jacquemarre A.-E.-L., instituteur à Huery-St-Leu (P.-de-C.) ; M. Jacobs A.-C., directeur d'école à Quarouble (Nord) ; M. Lachère E.-V., directeur d'école à Hondschoote (Nord); Mme Lamory-Gagneux Louise, directrice d'école à Boulogne-sur-Mer (P.-de-C.) ; M. Laurent Edmond, directeur d'école à Etreaungt (Nord) ; M. Lehorgne Clément, directeur d'école à Calais (P.-de-C.) ; M. Leclercq Clément, directeur d'école à St-Saulve (Nord); Mme Legrand, née Rommel Cécile, directrice d'école à Boulogne-sur-Mer (P.-de-C.); M. Lemaire Maurice, instituteur public à Lille (Nord); Mme Lemaire, née Debaillieux Victoire, directrice d'école à Lille (Nord) ; Mme Lemoine, née Obœuf Berthe, institutrice publique à Hallines (P.-de-C.) ; M. Leras Paul, instituteur public à Duisans (P.-de-C.); Mme Maerten, née Varlet Hélène, directrice d'école à Lens (P.-de-C.); M. Magareche Edouard, instituteur à Douai (Nord); Mme Méhaye, née Dhondt Cornélie, directrice d'école à Malo-les-Bains (Nord); M. Millon Augustin, directeur d'école à Dunkerque (Nord); Mme Misson, née Catetlain Mathilde-Célestine, directrice d'école à Lomme-Marais (Nord); Mme Moriaux, née Tavernier Berthe, directrice d'école à Lille (Nord) ; Mme Nigot Bara-Ornitrine, directrice d'école à Somain (Nord) ; Mme Nonnon, née Broux Marthe, directrice d'école à Douai (Nord) ; Mme Noiredame Elodie, directrice d'école à Quarouble (Nord); M. Pionlain Jules, instituteur public à Douai (Nord) ; M. Richard Edouard, instituteur public à Roubaix (Nord); M. Richard Raymond, instituteur public à Hazebrouck (Nord); M. Planque Nicolas, instituteur du cours complémentaire à Lannoy (Nord); Mme Robert Lerieques, directrice d'école à Cambrai (Nord); Mlle Robin E., directrice d'école à Tourcoing (Nord); Mme Rommel E.-M, directrice d'école à Calais (P.-de-C.) ; M. Roussel A., instituteur public à Roubaix (Nord); Mme Sarrey, née Herninot M., directrice d'école à Lille (Nord); M. Seuront M., directeur d'école à St-Omer Omer (P.-de-C.); Mme Seynave, née Dufour F., directrice d'école à Lille (Nord); M. Touzart J., directeur d'école à Haverskerque (Nord); Mlle Trigautam P., directrice d'école à Avesnes-sur-Helpe (Nord); M. Vangrevenynge C.-L., instituteur public à Lille; Mme Wagon-Lhomme E.-J., directrice d'école à Tourcoing (Nord).

Pour toute décoration, ordonnance et joaillerie, s'adresser aux Grands Magasins du LINGOT D'OR, 46-48-50, Grande Place, Lille.